

Siège social : **PREFABETON**
97427 ETANG SALE

Établissement : **PREFABETON**
UNITE 2
14, AVENUE MICHEL DEBRE
97427 ETANG SALE

MARQUE NF - PAVÉS DE VOIRIE EN BÉTON

DÉCISION D'ADMISSION N°077.020 du 29/01/18 DÉCISION DE RECONDUCTION N°077.020 du 29/01/18

Cette décision atteste, après évaluation, que les produits désignés ci-après sont conformes au référentiel de certification **NF 072 Pavés de voirie en béton** (consultable et téléchargeable sur le site www.cerib.com) et à la norme **NF EN 1338:2004** (les spécifications sur ces produits sont rappelées au verso).

En vertu de la présente décision notifiée par le CERIB, AFNOR Certification accorde à l'établissement mentionné ci-dessus le droit d'usage de la marque NF, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les règles générales de la marque NF et par le référentiel de certification NF 072, pour les produits désignés ci-après.

Pour le CERIB



Alberto ARENA

Le Responsable des activités de certification

974068

Code interne : O

CARACTERISTIQUES CERTIFIEES

Les principales exigences du référentiel de certification sont rappelées au verso.

Ce certificat comporte 3 pages.

Correspondant :

Béatrice LONJARET

Tél.: 02 37 18 48 33

Fax.: 02 37 32 63 46

Cette décision annule et remplace toute décision antérieure.

Le droit d'usage de la marque NF est accordé pour une durée de 3 ans sous réserve des résultats de la surveillance qui peuvent conduire à modifier la présente décision.

Signification de la ligne code interne :

O => une page observation est annexée au présent certificat

A => usine bénéficiant d'un allègement de fréquence d'audit/inspection par tierce partie

B => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais (1)

G => usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats (1)

Extrait du référentiel de certification

Norme de référence NF EN 1338:2004 (P 98-338)

SPÉCIFICATIONS GÉNÉRALES

Définition des classes d'appellation (cf. NF P 98-082 et NF P 98-335)

| Classe d'appellation NF | Nombre de véhicules charge totale ≥ 3,5 t par jour et par sens | Épaisseur minimale réelle en mm |
|-------------------------|---|------------------------------------|
| T 3-4 | 26 à 150 | 77 |
| T 5 ⁽¹⁾ | 1 à 25 | 57 |

⁽¹⁾ convient également pour les terrasses de toiture

CARACTÉRISTIQUES GEOMÉTRIQUES

- rapport longueur/épaisseur ≤ 4
- principales tolérances dimensionnelles

| Épaisseur du pavé | Longueur | largeur | épaisseur |
|-------------------|----------|---------|-----------|
| < 100 mm | ± 2 | ± 2 | ± 3 (*) |
| ≥ 100 mm | ± 3 | ± 3 | ± 4 |

(*) avec aucune mesure < 57 mm pour la classe T5 et aucune mesure < 77 mm pour la classe T3-4

- épaisseur de la couche de parement ≥ 4 mm

ASPECT

Les produits ne doivent pas présenter de défauts tels que fissure ou écaillage.

RÉSISTANCE MÉCANIQUE

- résistance à la rupture en traction par fendage : valeur caractéristique 3,6 MPa, borne 2,9 MPa
- de plus, la charge de rupture de chaque pavé doit être ≥ 250 N/mm

RÉSISTANCE RENFORCÉE AUX AGRESSIONS CLIMATIQUES

| Classe | Conditions climatiques | Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1 | Spécifications |
|--------|--|---|---------------------------------|
| B | - gel sévère, salage peu fréquent | XF1 à XF3 | Absorption d'eau ≤ 6 % en masse |
| | - gel modéré, salage peu fréquent à fréquent | | |

RÉSISTANCE À L'ABRASION

| Classe | Spécifications |
|--------|---|
| H | Longueur de l'empreinte après essai au disque large : ≤ 23 mm |

RÉSISTANCE À LA GLISSANCE OU AU DÉRAPAGE

Pour les pavés dont la face supérieure a été intégralement meulée et/ou polie, la valeur minimale de résistance à la glissance ou au dérapage obtenue en pratiquant l'essai normalisé est garantie pour la marque

CARACTÉRISTIQUE COMPLÉMENTAIRE OPTIONNELLE

Résistance renforcée aux agressions climatiques :

| Classe | Conditions climatiques | Classe d'exposition correspondante de l'EN 206-1 | Spécifications |
|--------|---|---|--|
| D | - gel sévère, salage fréquent à très fréquent | XF4 | Absorption d'eau ≤ 6 % en masse et perte de masse à l'essai de gel/dégel : - moyenne ≤ 1,0 kg/m ² - résultats individuels ≤ 1,5 kg/m ² |
| | - gel modéré, salage très fréquent | | |

CARACTÉRISTIQUE OPTIONNELLE FDES CERTIFIÉE

La certification des caractéristiques environnementales et sanitaires des pavés de voirie en béton d'un site de production est fondée sur l'analyse de la conformité à la FDES* du cycle de fabrication des modèles de pavés les plus représentatifs du marché national, soit le pavé d'épaisseur 60mm de classe T5 et s'applique à l'ensemble des productions de pavé en béton certifiés.

Les étapes ultérieures à la mise sur le marché des produits (mise en oeuvre, fin de vie), traitées dans la FDES collective, sont considérées comme des constantes.

La certification a pour objet d'attester que les impacts environnementaux du site de fabrication sont maîtrisés, que leur valeur est au plus égale à +10% à celles de la FDES et que les données sanitaires de la FDES sont respectées.

*Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) collective des pavés de voirie en béton établie conformément à la norme NF P 01-010 (publication CERIB 104.E-2 publiée dans la base INIES (www.inies.fr). Les exigences de certification pour cette caractéristique sont consultables sous <http://www.cerib.com>.)

SIGNIFICATION DE LA LIGNE "CODE INTERNE"

- O** Une note de commentaires est annexée à la présente décision
 - A** Usine bénéficiant d'un allègement de la fréquence d'audit/inspection par tierce partie
 - G** Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle des granulats ⁽¹⁾
 - B** Usine autorisée à réduire la fréquence de contrôle du béton frais ⁽¹⁾
- ⁽¹⁾ L'indice associé est celui de la décision de première autorisation

MARQUE NF - PAVÉS DE VOIRIE EN BÉTON
**Établissement : PREFABETON
97427 ETANG SALE**
Liste des produits certifiés
Décision n°077.020

Page : 3

| Appellations commerciales | Classes d'appellation | Dimensions de fabrication (cm) | Résistance aux agressions climatiques | | Usure par abrasion | Famille(s) de surface (traitement de surface, granulat(s) principal(aux)) |
|---------------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------------------------------|---|--------------------|---|
| | | | B | D | H | |
| 12x6 | T5 | 12,3x12,3x6,3 | X | / | X | (lavé, granit-basalte) |
| 25x12x6 | T5 | 24,8x12,3x6,3 | X | / | X | (lavé, granit-basalte) |
| 25x6 | T5 | 24,8x24,8x6,3 | X | / | X | (lavé, granit-basalte) |
| 12x10 | T3-4 | 12,3x12,3x10,0 | X | / | X | (lavé, granit-basalte) |

X= Oui et /= Non